

AIGOUAL, CAUSSES ET GORGES
Muriel TRESCARTE
LA MOSAÏQUE
48150 Gatuzières
04 66 45 64 10/06 74 58 28 8
E-mail: tresjlm@orange.fr

ANNEE 2010
CONTRAT DE LOCATION
D'UNE CHAMBRE D'HÔTE
classement 3 épis GÎTES DE FRANCE

Entre le soussigné, locataire et Muriel Trescarte, il est convenu et arrêté comme suit :

SEJOUR DEMANDE:	DU:	AU:
<i>Jour d'arrivée entre 16h et 19h/Jour de départ avt 10h</i>		

<i>Le soussigné:</i>	<i>Réserve:</i>		
NOM	Chambre d'hôte:		
Prénom	La Mosaïque lit 160 + 2 lits gigogne	Nombre de personnes :	
Adresse	Le Boutis lit 160 +2 lits gigogne	Nombre de personnes	
CP			
VILLE	Les Jumeaux 2 lits 90	Nombre de personnes	
Tel	TARIFS 2010	Basse saison	/ juil-août
e-mail		2 pers 52€	2 pers 55€
		3 pers 65€	3 pers 68€
		4 pers 72€	4 pers 75€
	PROMOTION	01 au 11 juil	2 pers 50€

Verse le montant de l'acompte, soit :

- chambre d'hôte: acompte de 25 % du montant total du séjour
- paiement par chèque ou par chèques vacances.

Déclare avoir pris connaissance des conditions , règlement et tarifs , les accepte et s'engage à les respecter.
Atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements.

BON POUR ACCORD LE: _____ SIGNATURE: _____

Muriel Trescarte s'engage à réserver, selon les conditions de location et aux dates ci-dessus acceptées:

-un séjour en chambre d'hôte pour :

Demande reçue le: _____

-Acompte de _____ €, versé le: _____

Bon pour acceptation de Muriel Trescarte : _____
Cadre réservé à M.Trescarte

AIGOUAL, CAUSSES ET GORGES

Muriel TRESCARTE

LA MOSAÏQUE

48150 Gatuzières

04 66 45 64 10/06 74 58 28 85

e-mail: tresjlm@orange.fr

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

ART. 1) *Il doit être établi un contrat de location par séjour. (Si le délai de réservation le permet)*

ART.2) *Le contrat doit être complété et signé, en respectant les jours précis d'arrivée et de départ, ainsi que les modalités de réservation.*

ART.3) **Conclusion du contrat:** *La réservation devient effective dès lors que le client aura fait parvenir à Muriel Trescarte un acompte de 25% du montant total du séjour accompagné du contrat de location dûment rempli et signé.*

ART.4) **Annulation par le client:**

1. *toute annulation doit être notifiée par lettre adressée à Muriel Trescarte 48150 Gatuzières.*
2. *si l'annulation intervient plus de 24 h avant le début du séjour, l'acompte reste acquis à M.Trescarte.*
3. *Si l'annulation intervient moins de 24 h avant le début du séjour, l'acompte reste acquis à M.Trescarte qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement.*
4. *Si le client ne se manifeste pas avant 19 h le jour prévu du début du séjour, le présent contrat devient nul et M.Trescarte peut disposer de sa chambre; l'acompte reste acquis.*
5. *En cas de séjour écourté, le prix correspondant au coût de l'hébergement reste intégralement acquis à M.Trescarte.*

ART.5) **Solde:** *Le solde du séjour doit être réglé le jour d'arrivée.*

ART.6) **Arrivée:** *en cas d'arrivée tardive ou différée, prévenir M.Trescarte.*

ART.7) **Utilisation des lieux:** *le client devra respecter le lieu qui l'accueille, il s'engage à restituer la chambre en bon état.*

BON POUR ACCORD

SIGNATURE